



Titre de séjour Nationalité Espagnole

Par **delfinee**, le **31/07/2019** à **12:16**

Bonjour, mon mari est espagnol. Nous sommes en France depuis janvier 2018. rnrnIl a donc un passeport espagnol en cours de validité. rnrnIl a trouvé un premier travail mais ce fut très compliqué car l'employeur lui demandait un titre de séjour. Après maintes recherches (et après avoir été informés que l'obtention d'un titre de séjour peut durer + de 6 mois à la préfecture), nous avons insisté en disant qu'il n'avait PAS besoin de titre de séjour pour travailler en France. rnrnEnsuite, il a décroché un autre contrat de travail. (On ne lui a pas demandé de titre de séjour) rnrnPuis, la semaine dernière, il décroche un autre contrat, et une fois de plus on lui demande un titre de séjour !!! rnrnNous avons été voir un député de notre département qui nous avait affirmé qu'il n'avait pas besoin de titre de séjour en tant que ressortissant de l'UE! rnrnMerci infiniment de nous éclaircir sur le sujet rnrnCordialement

Par **amajuris**, le **31/07/2019** à **14:40**

bonjour, rnrnau lieu d avoir un député qui n'est pas forcément un fin connaisseur du droit des étrangers, je vous conseille de vous adresser à votre préfecture . rnrnvous pouvez consulter ce site officiel: rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12136> rnrnsalutations